

## Indices des prix 1998-2015 selon le niveau de vie du ménage <sup>[1]</sup> (revenu par unité de consommation) <sup>[2]</sup>

**Depuis 1998, la hausse des prix à la consommation est en moyenne plus élevée pour les ménages dont le niveau de vie est le plus faible**

De 1998 à 2015, les prix ont augmenté plus vite que la moyenne pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 7ème décile de niveaux de vie. En particulier pour les plus modestes (dont le niveau de vie est inférieur au deuxième décile) elle a été supérieure de plus d'un point à celle observée, en moyenne, pour l'ensemble des ménages. À l'inverse, les ménages dont le niveau de vie est supérieur au 7ème décile ont subi une inflation plus limitée que celle observée en moyenne. Le surcroît d'inflation le plus important est supporté par les ménages dont le niveau de vie est compris entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> décile de niveau de vie et ce sont les ménages les plus aisés (niveau de vie supérieur au 9ème décile) qui, en moyenne, ont connu l'inflation la moins élevée sur la période.

**Tableau 1 : Évolution des indices de prix par catégorie depuis 1998**

Catégorie (Ménages selon le niveau)	Évolution depuis 1998		Évolution annuelle moyenne depuis 1998	
	Évolution 1998-2015 (en %)	Écart à l'évolution d'ensemble (en point)	Évolution (en %)	Écart à l'évolution d'ensemble (en point)
Ensemble	27,9	-	1,5	-
Inférieur au 1er décile (les + modestes)	29,3	1,4	1,5	0,0
Entre le 1er et le 2ème décile	29,7	1,8	1,5	0,0
Entre le 2ème et le 3ème décile	28,6	0,7	1,5	0,0
Entre le 3ème et le 4ème décile	28,6	0,7	1,5	0,0
Entre le 4ème et le 5ème décile	28,6	0,7	1,5	0,0
Entre le 5ème et le 6ème décile	28,3	0,4	1,5	0,0
Entre le 6ème et le 7ème décile	28,4	0,5	1,5	0,0
Entre le 7ème et le 8ème décile	26,8	-1,1	1,4	-0,1
Entre le 8ème et le 9ème décile	26,9	-1,0	1,4	-0,1
Supérieur au 9ème décile (les + aisés)	26,0	-1,9	1,4	-0,1

**Lecture** : Les prix à la consommation des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile de niveau de vie ont évolué de + 29,3 % de 1998 à 2015, soit un écart de 1,4 point par rapport à l'évolution des prix calculée pour l'ensemble de la population (+27,9 %). De plus, le taux d'évolution annuel des prix, depuis 1998, a été en moyenne de 1,5 % pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile. Ce taux moyen est équivalent au taux d'évolution annuel observé pour l'ensemble des ménages.

**Champ** : France métropolitaine

**Source** : Indices des prix à la consommation, enquête budget des familles et comptabilité nationale (Insee)

**Attention** : cette analyse ne concerne que les écarts de prix à la consommation subis par les consommateurs. Dire qu'une catégorie de revenus subit une inflation moins forte que la moyenne ne revient pas à dire que le pouvoir d'achat de cette catégorie est supérieur à la moyenne. Pour cela, il faudrait tenir compte de l'évolution du revenu disponible des ménages, ce qui n'est pas le cas ici.

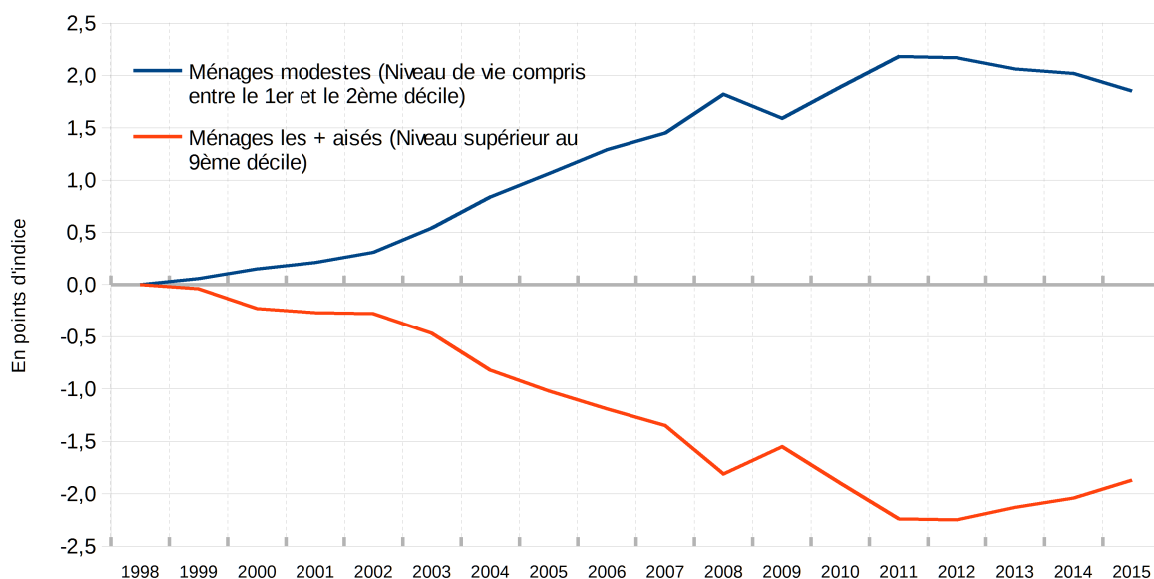
<sup>[1]</sup> Pour cette analyse, on regroupe les ménages français en dix catégories de taille fixe. Chaque catégorie contenant exactement 1/10ème de la population. Les catégories sont ordonnées par « revenu par unité de consommation » croissant, si bien que les ménages ayant un revenu inférieur au « 1er décile » de revenus correspond aux 10 % de ménages ayant le niveau de vie le plus modeste, tandis que les ménages ayant un revenu supérieur au « 9ème décile » correspond aux 10 % de ménages ayant le niveau de vie le plus élevé. Cette définition correspond au concept de « décile » de niveau de vie.

<sup>[2]</sup> Le « revenu par unité de consommation » est une mesure du niveau de vie qui permet de comparer la situation de ménages de taille et de composition différentes. Le nombre d'unités de consommation est calculé de la manière suivante : 1 pour le premier adulte du ménage, plus 0,5 par personne supplémentaire de plus de 14 ans, plus 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

## Des écarts d'inflation entre les ménages avec les niveaux de vie les plus faibles et les ménages les plus aisés qui se stabilisent ces dernières années

Pour les catégories qui connaissent une hausse des prix s'écartant le plus de l'inflation d'ensemble, à savoir, d'une part les ménages dont le niveau de vie se situe entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> décile (ménages modestes), d'autre part ceux dont le niveau de vie est supérieur au 9<sup>e</sup> décile (ménages les plus aisés), l'écart d'inflation a eu tendance à se creuser de manière quasi-continue de 1998 à 2011 avant de se stabiliser, voire légèrement décroître ces dernières années (cf. graphique 1). Ainsi, comparativement aux ménages les plus aisés, l'écart cumulé d'inflation subi par les ménages modestes depuis 1998 était de l'ordre de 4,4 points en 2012 pour se réduire légèrement jusqu'en 2015 à 3,7 points.

**Graphique 1** : Écarts entre l'évolution cumulée depuis 1998 des prix pour chaque catégorie de ménage et pour l'ensemble des ménages



**Lecture** : Une courbe au-dessus de 0 signifie que l'indice des prix à la consommation de la catégorie de ménage considérée est plus élevé que l'indice d'ensemble. Ainsi, l'indice des prix des ménages modestes (entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> décile de niveau de vie) est systématiquement plus élevé que l'indice d'ensemble, celui des ménages aisés (dont le niveau de vie est supérieur au 9<sup>e</sup> décile) plus faible.

**Champ** : France métropolitaine

**Source** : Indices des prix à la consommation, enquête budget des familles et comptabilité nationale (Insee)

Ces écarts d'inflation mesurés selon le niveau de vie des ménages trouvent principalement leurs origines dans la structure de consommation propre aux différentes catégories de ménages. Les dépenses de consommation de logement, eau, gaz, électricité et combustibles liquides sont, en proportion de leur budget, environ deux fois plus élevées pour les ménages les plus modestes que pour les ménages les plus aisés. Or, les prix de ces services ont été parmi les plus dynamiques entre 1998 et 2015, augmentant de 52,8 % contre 27,9 % en moyenne pour l'ensemble des prix à la consommation (voir tableau 2).

En outre, les dépenses de consommation en boissons alcoolisées et en tabac des ménages les plus modestes pèsent plus lourdement dans leur budget que dans celui des ménages aux niveaux de vie supérieurs alors même que c'est ce groupe de produits dont les prix ont le plus fortement augmenté entre 1998 et 2015 (+92,3 %). Il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour les dépenses alimentaires (avec des prix en hausse en moyenne de + 32,1 % sur la période considérée).

*A contrario*, les ménages aux niveaux de vie les plus élevés consomment relativement plus de biens et services dont les hausses de prix ont été parmi les plus modérées depuis 1998 (services de loisirs et culturels ; ameublement, équipement et entretien courant de la maison).



**Tableau 2** : Parts (en %) des différentes fonctions de consommation dans le budget des ménages et évolution des indices de prix depuis 1998 de ces fonctions de consommation, pour la population totale

Fonction de consommation	Répartition de la consommation (en %) selon le niveau de vie du ménage											Évolution depuis 1998 (en %)
	Inférieur au 1 <sup>er</sup> décile (les + modestes)	Entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> décile	Entre le 2 <sup>ème</sup> et le 3 <sup>ème</sup> décile	Entre le 3 <sup>ème</sup> et le 4 <sup>ème</sup> décile	Entre le 4 <sup>ème</sup> et le 5 <sup>ème</sup> décile	Entre le 5 <sup>ème</sup> et le 6 <sup>ème</sup> décile	Entre le 6 <sup>ème</sup> et le 7 <sup>ème</sup> décile	Entre le 7 <sup>ème</sup> et le 8 <sup>ème</sup> décile	Entre le 8 <sup>ème</sup> et le 9 <sup>ème</sup> décile	Supérieur au 9 <sup>ème</sup> décile (les + aisés)	Ensemble	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	<b>16,2</b>	<b>16,6</b>	<b>16,8</b>	<b>15,8</b>	<b>16,3</b>	<b>15,6</b>	<b>15,1</b>	14,5	13,9	12,4	15,0	32,1
Boissons alcoolisées et tabac	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>4,2</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	3,7	3,4	3,0	3,5	2,9	3,7	92,3
Habillement et chaussures	<b>5,3</b>	4,4	3,9	4,1	4,2	4,1	4,3	4,5	<b>4,9</b>	<b>4,8</b>	4,5	7,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	<b>17,5</b>	<b>19,5</b>	<b>17,6</b>	<b>18,3</b>	<b>15,8</b>	<b>15,7</b>	13,8	11,3	12,5	10,4	14,4	52,8
Meubles, articles ménagers et entretien du foyer	4,4	4,6	5,1	4,8	5,4	4,9	5,6	<b>6,1</b>	<b>6,6</b>	<b>7,7</b>	5,8	18,5
Santé	9,6	<b>11,1</b>	<b>11,3</b>	<b>12,4</b>	<b>10,4</b>	10,5	9,7	<b>10,7</b>	8,8	9,2	10,2	-1,4
Transports	<b>15,4</b>	13,2	14,1	13,8	14,3	14,8	<b>15,6</b>	<b>15,2</b>	<b>15,4</b>	<b>16,0</b>	14,9	41,9
Communications	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	2,6	2,6	2,4	2,2	2,0	2,6	-33,4
Loisirs et culture	6,7	6,7	6,4	6,9	7,2	7,6	<b>8,1</b>	<b>8,3</b>	<b>8,3</b>	<b>9,7</b>	7,9	-9,8
Enseignement	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	46,8
Restaurants et hôtels	7,2	4,9	5,6	5,8	6,3	6,9	7,9	<b>8,2</b>	<b>10,2</b>	<b>11,5</b>	8,0	48,3
Biens et services divers	8,8	10,8	11,8	11,0	<b>13,0</b>	<b>13,4</b>	<b>13,9</b>	<b>15,7</b>	<b>13,5</b>	<b>13,3</b>	12,9	42,2
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	27,9

Lecture : Les dépenses de produits alimentaires et boissons non alcoolisées représentent 16,2 % du budget des ménages dont le niveau de vie est le plus faible (inférieur au 1<sup>er</sup> décile). Cette part est de 15,0 % pour l'ensemble de la population.

Note 1 : Ces parts de consommation sont obtenues à partir des résultats de l'enquête Budget de famille ; sur cette base, les valeurs sont ajustées annuellement en fonction de l'évolution des prix.

Note 2 : Dans le tableau, figurent en gras les parts de consommation qui sont plus élevées que pour la population totale, autrement, celles qui sont plus faibles.

Champ : France métropolitaine

Source : Indices des prix à la consommation, enquête budget des familles et comptabilité nationale (Insee)

## Avec le ralentissement général des prix à la consommation, les écarts d'inflation selon le niveau de vie des ménages ont été très limités en 2015

En 2015, le taux d'inflation moyen mesuré pour l'ensemble des ménages est nul. Pour autant, des différences d'inflation restent observées selon les différentes catégories de ménages : ce sont les ménages aisés (dont le niveau de vie est supérieur au 9<sup>e</sup> décile) qui ont subi l'inflation la plus élevée des différentes catégories de ménage (+0,2 %). *A contrario*, pour les ménages aux revenus les plus modestes, les taux de variation annuelle ont été nuls, voire légèrement négatifs (voir tableau 3).

L'écart d'inflation la plus forte en 2015 s'élève ainsi à 0,2 point, et oppose, d'une part, les ménages ayant un niveau de vie supérieur au 9<sup>e</sup> décile (les plus aisés) à celle ayant un niveau de vie compris entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> décile de revenus. Cette évolution s'inscrit dans la tendance observée depuis 2012, inverse à celle observée en moyenne au cours de la période 1998-2011 (cf. tableau 1).

**Tableau 3** : Évolutions en 2015 par catégorie

Catégorie	Évolution en 2015	
	Évolution (en %)	Écart à l'évolution d'ensemble (en point)
Ensemble	0,0	-
Inférieur au 1er décile (les + modestes)	0,0	0,0
Entre le 1er et le 2ème décile	-0,1	-0,1
Entre le 2ème et le 3ème décile	0,0	0,0
Entre le 3ème et le 4ème décile	0,0	0,0
Entre le 4ème et le 5ème décile	-0,1	-0,1
Entre le 5ème et le 6ème décile	0,0	0,0
Entre le 6ème et le 7ème décile	0,1	0,1
Entre le 7ème et le 8ème décile	0,1	0,1
Entre le 8ème et le 9ème décile	0,1	0,1
Supérieur au 9ème décile (les + aisés)	0,2	0,2

Lecture : L'évolution des prix entre 2014 et 2015 a été stable pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile.

Champ : France métropolitaine

Source : Indices des prix à la consommation, enquête budget des familles et comptabilité nationale (Insee)

En 2015, les écarts d'inflation observés entre ménages aisés et ménages modestes viennent principalement de la poursuite de la hausse des prix de certains services (restauration, hébergements de vacances, protection sociale), produits davantage consommés par les ménages les plus aisés. À l'inverse, les ménages les plus aisés ont moins profité de la baisse des prix des produits de santé et des produits pétroliers qui pèsent davantage qu'en moyenne sur les budgets de consommation des ménages les plus modestes. *A contrario*, la hausse des produits alimentaires et celle des loyers, plus fortes que l'évolution générale des prix à la consommation, a généré plus d'inflation pour les ménages ayant un niveau de vie inférieur au 2<sup>e</sup> décile de niveaux de vie que pour les autres catégories de ménage.

